



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 13 octobre 2022

### **Journée nationale de la Résilience : Retour d'expérience des feux de forêts**

À l'occasion de la « journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques », M. Serge CASTEL, Préfet du Jura, souhaite mettre en lumière le retour d'expérience des feux de forêt qui ont touché notre département cet été. Le Préfet a réuni vendredi 7 octobre dernier l'ensemble des acteurs qui ont été mobilisés pendant les feux de forêt du mois d'août 2022 afin de tirer les enseignements dans la gestion de cet événement et de définir les actions à engager sur le court et moyen terme pour rendre le territoire plus résilient aux feux de forêts.

Ce temps d'échange a permis à tous les acteurs de s'exprimer sur l'organisation de la gestion de crise, l'engagement des moyens et l'implication des partenaires publics et privés, mais aussi de souligner l'importante mobilisation des agriculteurs dans la gestion de cet événement.

Pour rappel, des feux de forêt d'ampleur inédite sont survenus au mois d'août 2022 sur les communes de CERNON/VESCLES, VOSBLES-VAFLIN/CORNOD et MONTLAINIA/MONTREVEL. Ces 3 feux d'importance sont intervenus alors que le Service départemental d'incendie et de secours faisait face à une série de près de 40 départs de feu en une semaine. Grâce à l'action des services de secours et des acteurs mobilisés, aucune victime ni atteinte majeure aux biens n'ont été à déplorer.

Néanmoins, le risque « feux de forêt » dans le département du Jura est désormais passé à une autre dimension. En 2018, le Jura avait perdu 80 hectares de forêt lors du feu de MAISOD. Au mois d'août 2022, ce sont plus de 1000 hectares qui ont été détruits dans les incendies induisant un coût opérationnel de près d'un million d'euros pour le seul Service départemental d'incendie et de secours, et un préjudice environnemental sans précédent. Les sécheresses et les conditions climatiques ont accéléré et amplifié le phénomène. Le bouleversement climatique longtermes sous-estimé est une réalité. Malheureusement, les incendies de cet été paraissent s'inscrire comme les premiers d'une longue série.

Afin de réagir et de protéger au mieux notre territoire, l'objectif est de réduire au plus vite la vulnérabilité et d'accroître la défense des forêts contre l'incendie. Pour cela, le Préfet du Jura a établi un plan d'action sur 3 axes : la prévention des risques, la gestion de crise et l'acculturation de la population ainsi que les moyens de réponse et de lutte contre les incendies de forêt.

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Ce plan d'action sera élaboré de façon partenariale, sous la coordination du Préfet et des services de l'État. Afin de donner un cadre juridique et institutionnel aux travaux à venir en matière de défense des forêts contre l'incendie, le Préfet a décidé de doter le Jura d'une sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêt.

### **1-) la prévention des risques**

Le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs qui sera validé et publié en cette fin d'année 2022 prendra en compte pour la première fois la thématique risque « feux de forêt » dans le département. Cette évolution avait été anticipée dès le début de la mise à jour en début d'année 2022. De plus, Le Préfet a sollicité l'ensemble des acteurs concernés et services experts pour la rédaction d'un Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI).

Ce plan permettra de disposer d'une connaissance précise du risque et de décliner toutes les mesures pouvant être prises en matière de défense des forêts contre les incendies : restrictions des accès et activités, surveillance des forêts, aménagements et entretien des espaces forestiers, points d'accès à l'eau...

Il permettra enfin l'adaptation des Plans communaux de sauvegarde (PCS) devant intégrer la problématique feux de forêts.

### **2-) la gestion de crise et l'acculturation de la population**

Les 8 jours d'activation au niveau « crise » du Centre Opérationnel Départemental ont permis de soulever un besoin de modernisation des outils utilisés en gestion de crise.

De plus, afin d'accroître la préparation opérationnelle en amont de la prochaine saison estivale, le Préfet a demandé la multiplication des exercices feux de forêt associant, outre les sapeurs-pompiers et les forces de l'ordre, le secteur agricole et autres acteurs clés de la lutte contre des incendies.

Le Département du Jura étant un territoire touristique, des campagnes de communication et de sensibilisation de la population seront déployées dès le printemps 2023 pour acculturer les jurassiens à l'évolution de la vulnérabilité du territoire face au risque incendie feux de forêts. Les campagnes seront amplifiées à l'entrée de l'été à destination des touristes, ainsi que les contrôles portant notamment sur le respect des règles en matière d'usage du feu.

### **3-) les moyens de lutte contre les incendies**

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura avait dès l'année 2018 anticipé ses capacités de défense contre les feux de forêt (formation et équipement en engins spécialisés). Un récent travail entre le SDIS, la préfecture du Jura et la préfecture de Zone avait permis de valider la capacité d'intervention des moyens aériens sur le département (notamment la zone d'écopage de Vouglans) ce qui a rendu possible leur intervention aux côtés de sapeurs-pompiers préparés.

## **Direction des services du cabinet**

Pour autant, le département du Jura participera à la réflexion nationale concernant l'engagement des moyens extra-départementaux et des moyens aériens nationaux, afin de prendre en compte ce besoin désormais avéré sur notre territoire. Face à ces événements climatiques d'ampleur nécessitant préparation et humilité, la réponse opérationnelle dépasse le cadre départemental, et impose mutualisation des moyens et solidarité nationale.

\*\*\*

Le Préfet du Jura a demandé à l'ensemble des partenaires et services, au terme du retour d'expérience, une mobilisation totale pour s'engager rapidement dans ce plan d'action, qui permettra de rendre le département plus résilient aux feux de forêts dès l'été 2023.

Une communication régulière sera diffusée sur l'état d'avancement de ces travaux majeurs pour le territoire.



## Direction des services du cabinet

Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX